

AVIS

Information post AGO du 19/05/20223

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire en date du 19/05/2023 la société Atelier du meuble intérieurs publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées AGO
 - Le Bilan après affectation du résultat comptable
 - L'état d'évolution des capitaux propres
 - Liste des membres du Conseil d'administration
- Nombre de droits de vote existant à la date de la tenue de l'assemblée générale (AGO) 3 440 427 soit 62.09%

I / Résolutions adoptées AGO :

Première résolution :

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu les rapports du conseil d'administration sur la gestion de la société et ses filiales, et les rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés, approuve les rapports du conseil d'administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du conseil d'administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Deuxième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire, donne acte au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de ce que lui a rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Troisième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire approuve la proposition du conseil d'administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2022 qui s'élève à 2 974 747 TND comme suit :

Résultat de l'exercice	2 974 747
Résultats reportés 2021	2 285 161
Résultat à affecter	<u>5 259 908</u>
Affectation de la réserve légale	0
Résultat disponible	<u>5 259 908</u>
Dividendes à distribuer	2 224 654
Résultats reportés 2022	3 035 254

En conséquence, le dividende par action correspond à 0.400 DT brut.

La date de mise en paiement est fixée au 31/07/2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Quatrième résolution :

L'Assemblée décide d'allouer la somme de Trois mille Dinars (3000DT) brute pour chaque membre du Conseil d'Administration en tant que jetons de présence.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

- Mr Hatem Ben Slimane
- Mr Mohamed Aziz Ben Slimane
- Mme Salima Ben Slimane
- Mr Riadh Kekli

Les administrateurs ainsi nommés exerceront leur fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

En outre, et suite au défaut de quorum des actionnaires minoritaires, l'assemblée générale des actionnaires décide de reporter l'élection d'un nouveau représentant des actionnaires minoritaires à une date ultérieure à la quelle sera convoquée les actionnaires minoritaires pour une assemblée générale électorale et autorise ainsi le Conseil d'Administration afin d'accomplir les formalités nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Sixième résolution : Nomination de deux administrateurs indépendants au conseil d'administration ;

Conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement Général de La Bourse Des Valeurs Mobilières de Tunis, et à la décision générale du Conseil du Marché financier N°23 du 10/03/2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres Indépendants au Conseil d'Administration

Et suite à l'avis du CMF après dépouillement et sélection des candidatures reçues conformément à l'appel à candidature pour le poste d'administrateur indépendant

L'assemblée générale prend acte de la conformité des procédures appliquées par le conseil d'administration et décide de nommer les deux administrateurs indépendants :

- Monsieur Mondher Achour
- Monsieur Mohamed Benzarti

Entant que membre au Conseil d'Administration pour un mandat de trois années à savoir 2023, 2024 et 2025.

Ils exerceront leurs fonctions jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Sixième résolution : Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

Le mandat du commissaire aux comptes étant arrivé à terme, l'Assemblée générale décide de nommer le Cabinet FINOR (Identifiant Unique 048096H) représenté par Monsieur Karim Derouiche en qualité de commissaire aux comptes et ce, pour une durée de trois ans qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Septième résolution :

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

De tout ce que ci-dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres du bureau.

II / le Bilan après affectation du résultat comptable (Montants exprimés en dinar tunisien)

		Notes	<u>31/12/22</u>	<u>31/12/21</u>
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
	Actifs immobilisés			
	Immobilisations incorporelles		246 026	245 801
	Moins : amortissements		(239 630)	(229 679)
		4	6 396	16 122
	Immobilisations corporelles		11 360 586	10 970 462
	Moins : amortissements		(4 853 714)	(4 546 037)
		4	6 506 872	6 424 425
	Immobilisations financières		2 458 614	2 421 649
	Moins : provisions		(602 437)	(578 690)
		5	1 856 177	1 842 959
	Total des actifs immobilisés		8 369 445	8 283 506
	TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		8 369 445	8 283 506
ACTIFS COURANTS				
	Stocks	6	6 086 152	4 624 916
	Moins : provisions		- 64 005.00	-
			6 022 147	4 624 916
	Clients et comptes rattachés		7 528 344	8 122 714
	Moins : provisions		(357 979)	(308 620)
		7	7 170 365	7 814 094
	Autres actifs courants	8	1 124 264	1 049 277
	Placements et autres actifs financiers		11 314	6 483
	Liquidités et équivalents de liquidités	9	554 968	318 358
	TOTAL DES ACTIFS COURANTS		14 883 058	13 813 128
TOTAL DES ACTIFS			23 252 503	22 096 634

			Notes	31/12/22	31/12/21
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS					
CAPITAUX PROPRES					
		Capital social		5 561 635	5 561 635
		Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
		Réserves		1 372 304	1 367 801
		Actions propres		(67 144)	(67 144)
		Résultats reportés		3 035 254	2 285 161
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION			10	11 355 089	10 600 493
PASSIFS					
PASSIFS NON COURANTS					
		Emprunts et dettes assimilées	11	557 609	976 071
		Provisions pour risques et charges		325 028	303 028
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS				882 637	1 279 099
PASSIFS COURANTS					
		Fournisseurs et comptes rattachés	12	5 991 844	5 543 370
		Autres passifs courants	13	4 187 617	3 604 049
		Concours bancaires et autres passifs financiers	14	835 316	1 069 623
TOTAL DES PASSIFS COURANTS				11 014 777	10 217 042
TOTAL DES PASSIFS				11 897 414	11 496 141
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS				23 252 503	22 096 634

III / l'état d'évolution des capitaux propres

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 Poste AGO du 19/05/2023
(exprimé en dinars)

Soldes au 31 Décembre 2022	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves pour réinvestiss	Autres compléments	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividendes distribués	Total
	5 561 635	1 453 040	556 163	800 000	16 141	-67 144	2 285 161	2 974 747	-	13 579 743
Affectation approuvée par l'AGO du 19/05/2023							750 093	2 974 747	2 224 654	-
Distribution de dividendes									-2 224 654	-2 224 654
Soldes après affectation résultat 2022	5 561 635	1 453 040	556 163	800 000	16 141	-67 144	3 035 254	0	0	11 355 089

IV / Organes d'administration, de direction et de contrôle :

I- Organes d'administration, de direction et de contrôle :

- Membres des organes d'administration :

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse	Activités
M. Hatem Ben Slimane	Lui-même	Membre	2023-2024-2025	Gamarth Sup Tunis	Gérant Ste Bureau +
M. Aziz Ben Slimane	Lui-même	Membre	2023-2024-2025	Gamarth Sup Tunis	Gérant Ste SMC et Ste TALOS
Me Salima Ben Slimane	Lui-même	Membre	2023-2024-2025	Gamarth Sup Tunis	Néant
M. Riadh Kekli	Lui-même	Membre	2023-2024-2025	La Marsa Tunis	Gérant Ste Face Management

Nomination suite à l'AGO du 19/05/2023

- Membres Indépendants

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse	Activités
M. Mondher Achour	Lui-même	Membre	2023-2024-2025	Kalaa Sousse	Analyste Financier
M. Mohamed Benzarti	Lui-même	Membre	2023-2024-2025	Rue Azerbaidjan Ariana	Retraité / ancien Dir CETIBA

Nomination suite à l'AGO du 19/05/2023

Pour le représentant des actionnaires minoritaires : suite au défaut de quorum des actionnaires minoritaires, l'assemblée générale des actionnaires décide de reporter l'élection d'un nouveau représentant des actionnaires minoritaires à une date ultérieure à la quelle sera convoquée les actionnaires minoritaires pour une assemblée générale électorale et autorise ainsi le Conseil d'Administration afin d'accomplir les formalités nécessaires.

- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Administrateur	Fonction au sein de la société	Mandat	Adresse
M. Aziz Ben Slimane	Directeur Général	2020-2021-2022	Gamarth Sup Tunis

Décision du conseil d'administration du 18/05/2021

- Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
FINOR	Immeuble International City Centre Tour des Bureaux CUN	2023-2024-2025

MF: 048096H

PV AGO du 19/05/2023